## Chapitre 9 Accès aux marchés : Amérique latine et Caraïbes

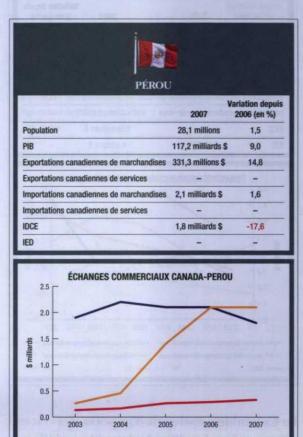
Les priorités canadiennes vis-à-vis la Communauté andine en 2008 consistent notamment à continuer de réclamer la reprise des importations de bœuf et de bétail en provenance du Canada. Nous poursuivrons également nos démarches en vue d'élargir l'accès aux marchés de la région andine en vertu de l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC.

Le Canada a signé un accord de coopération dans le domaine du commerce et de l'investissement avec la Communauté andine en 1999 et mis en place des APIE avec l'Équateur (1997) et le Pérou (juin 2007). Il a par ailleurs négocié des conventions de double imposition avec l'Équateur (2001), le Pérou (2003) et le Venezuela (2004).

## Pérou

D'après le ministère péruvien de l'Économie et des Finances, le Canada est l'une des principales sources d'investissement direct dans le secteur minier du Pérou et figure parmi les principaux investisseurs étrangers dans d'autres secteurs (services bancaires et imprimerie), son stock d'investissement direct se chiffrant en 2007 à quelque 1,8 milliard de dollars. Les producteurs miniers du Canada et d'autres pays ont uni leurs efforts pour entamer un dialogue proactif avec le gouvernement, les dirigeants de l'opposition et d'autres acteurs

nationaux dans le but de les sensibiliser à l'importance de leur engagement envers la responsabilité sociale et l'adoption de pratiques environnementales saines, ainsi qu'à l'importance de leur apport à l'économie du Pérou.



-- (ED (S.O.)